

(Communication orale de H. G. Pflaum), ce qui fait écho à la réserve de G. Barbieri, *L'albo senatorio da Sellimio Severo a Carino*, p. 795, pour qui, en outre, le gouvernement de Pannonie inférieure est un peu antérieur à 214.

L'inscription doit appartenir au troisième quart du III^e siècle.

3° A Ghadamès. Fragment de grès rouge brisé de toutes parts.

96)

praetendentēs
c y d a m i s · v o t u m s.
l i b e r s v b v a l e r i o
s e n e c i o n e l e g.
aug. pr. p r c o s.

Les troupes « placées en couverture » à Ghadamès (*Cydamis*) faisant partie de la légion et Valerius Senecio ayant été légat de Numidie sous Caracalla, vraisemblablement entre 214 et 216, on peut restituer l'ensemble ainsi :

[... *pro salute Imp. Caes. M. Aureli Antonini Aug. vexillatio legionis III Augustae praetendent[tes Cy]damis votu[m s(oluerunt) li]b(enter) sub Val[er]io Senecione [leg(ato Aug(usti) pr(o)] pr(aetore) c[o(n)s(ule)...].*

LATOMUS, VIII, 1949.

P. 37-45. Maria Santangelo. A Véies. Inscriptions en latin archaïque sur deux *pocula deorum* (*Ann. épigr.*, 1950, n° 184).

P. 229-254. W. C. McDermott. Sex. Afranius Burrus, sa vie avant sa nomination comme *praefectus praetorio* (en partie d'après l'inscription de Vaison : *C. I. L.*, XII, n° 1360).

Id., IX, 1950.

P. 415-426. É. Thévenot. Médecine et religion aux temps gallo-romains : le traitement des affections de la vue.

Id., X, 1951.

P. 471-477. H. G. Pflaum. Compte rendu de l'ouvrage d'A. Stein, *Die Präfecten von Aegypten in der römischen Kaiserzeit*, 1950 : cf. *Ann. épigr.*, 1951. Remarques sur la carrière de certains préfets.

97) M. Magius Maximus n'a pas dû être procurateur d'Espagne citérieure avant d'être préfet d'Égypte.

Cn. Vergilius Capito était bien originaire de Milet (cf. L. Robert, *Hellenica*, VII, p. 209).

C. Liternius Fronto a été préfet non en 69, mais en 78-79 (*Ann. épigr.*, 1937, n° 236 : lire 1A'). — Approbation de J. Schwartz, *Chronique d'Égypte*, XXVII, 1952, p. 256.

Le Julius du codicille impérial du papyrus de Berlin 8334 n'est pas un préfet d'Égypte nommé Julius Ursus ; L. Laberius Maximus, préfet d'Égypte, est rappelé à Rome pour devenir préfet du prétoire.

Mettius Rufus a été préfet de l'annone avant de devenir préfet